

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annances: la ligne... Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne...

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX 17 MAI 1879

BOURSE DE PARIS DU 17 MAI

Cours à terme de 1 h. 20, communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du jour, Précéd. Includes entries for 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, etc.

Table with 3 columns: Service particulier, 17 MAI, 16 MAI. Includes entries for Act. Banque de France, Société générale, etc.

Table with 3 columns: D.P.E.C.H.E.S COMMERCIALES, New-York, 17 mai, Liverpool, 17 mai, etc.

BULLETIN DU JOUR

Ainsi que nous l'annoncions hier, le Conseil d'Etat, réuni en assemblée générale, a confirmé la « déclaration d'abus » proposée sur la demande de M. Lepère, par la section de l'intérieur...

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 18 MAI

LA VIEillesse

DE MONSIEUR LECOQ Par M. F. DU BOISGOBEY PREMIÈRE PARTIE. M. LECOQ se dérobe

Aussi était-il beaucoup plus au courant des affaires de ses concitoyens qu'ils ne l'étaient des siennes, mais il n'usait des renseignements qu'il recueillait que pour faire du bien.

semblée générale du Conseil d'Etat, dit le Figaro, ne reprochait à l'Archevêque d'Aix que d'avoir discuté des actes du gouvernement, ce qui n'entraînait, en cas de déclaration d'abus, qu'un blâme moral dépourvu de toute sanction pénale.

Il paraît qu'au dernier moment, le texte de la motion gouvernementale a été aggravée et que la décision adoptée déclare l'Archevêque coupable d'avoir critiqué des actes de l'autorité publique.

Noté bien que ce n'est pas le fond du document en question qui est incriminé, mais sa forme. Mgr Forcade pouvait dire tout ce qu'il a dit sans tomber sous le coup de la loi, tout son crime consiste à l'avoir fait lire en chaire dans les Eglises de son diocèse.

Ainsi d'après cette singulière théorie, le plus leur est permis, mais le moins leur est défendu!

Comment faire cependant? s'écrie le Figaro. Quand l'évêque se montre sur la place publique, les prêtres hommes lui crient: la rue n'est pas faite pour vous; restez dans le sanctuaire!

La situation, ajoute le Figaro, est vraiment étrange, et s'il y a abus quel que part, on se demande où se trouve. Est-ce du côté de Mgr Forcade défendant la loi, ou de celui qui existe, qui fonctionne depuis trente ans à la satisfaction de l'immense majorité du pays...

Concluons avec le Figaro que les ca-

tholiques ne demandent ni faveur, ni privilèges. Ils ne réclament que le droit commun, ce droit commun dont la République de 1848 a reconnu la justice, que l'Europe a respecté, qui a survécu à tous nos bouleversements depuis 30 ans et que la République de 1878 voudrait supprimer pour établir sur ses ruines, la pire des tyrannies: l'oppression des consciences!

Un Clerical!

Le clergé développe dans le cerveau de l'enfant les germes de crétinisme que la Providence, dans son inépuisable munificence, a déposés avec la profession que l'on sait. (Ami du Progrès, de Roubaix.)

Nous avons rendu compte de l'inauguration de la statue de l'abbé de l'Épée qui a eu lieu cette semaine à l'École des sourds-muets de Paris. Cette statue est due au sculpteur sourd-muet Félix Martin; on l'a admiré à l'Exposition universelle.

Sur le piédestal on lit: A L'ABBÉ DE L'ÉPÉE NÉ A VERSAILLES, LE 24 NOVEMBRE 1712. DÉCÉDÉ LE 23 DÉCEMBRE 1783.

A ce propos, nous croyons devoir dire quelques mots sur ce bienfaiteur de l'humanité, qui, le premier avec Rodrigue Péreire, se dévoua à l'émancipation de ces infortunés sourds-muets.

C'est en 1749 que, pour la première fois, l'Académie des sciences accueillit avec intérêt un instituteur portugais nommé Péreire, dont les élèves venaient de répondre aux questions qui leur avaient été adressées; malheureusement Péreire ne fit point connaître ses procédés d'instruction. Ce n'est qu'à force de travail et de recherches qu'aujourd'hui la famille a pu retrouver une partie de sa méthode et l'appliquer de nouveau avec succès.

De ce jour, le saint père résolut de se dévouer tout entier à l'instruction de ces malheureux déshérités de la Providence. L'abbé de l'Épée expliqua lui-même dans son ouvrage comment il fut conduit à adopter sa méthode.

Nous n'en finirions pas si nous voulions comparer ce mode d'instruction avec le mode allemand, qui consiste à supprimer les signes et à conserver que l'imitation de la parole et la lecture sur les lèvres.

Le XIX^{me} Siècle faisait, avant-hier, l'énumération des adversaires des projets de M. Ferry. Ces projets, disait-il, seront repoussés: 1° par les cléricaux de toutes les nuances; 2° par les monarchistes ou bonapartistes, plus ou moins sceptiques en matière de religion, qui ne rejettent leur vote que sur le désir de combattre le gouvernement; 3° par un certain nombre de radicaux de l'extrême gauche.

Un seul trait peindra le dévouement de ce nouveau Saint-Vincent-de-Paul. Dans l'hiver rigoureux de 1788, l'abbé de l'Épée, déjà presque octogénaire, pour pouvoir subvenir aux besoins des enfants qu'il élevait à ses frais, se priva secrètement de bois. Un jour la privation se découvrit et le vieillard fut découvert et ses élèves accoururent les yeux baignés de larmes, le supplier à genoux, dans leur langage aimé, de se conserver pour eux.

Il mourut l'année suivante le 23 décembre.

COMPARONS!

La liberté de l'enseignement ne peut exister sans deux Français, là où il n'y en a qu'un. (Disc. de M. J. Ferry à la Sorbonne.)

Le 4 septembre 1870, en présence de l'ennemi victorieux, les citoyens Gambetta, J. Ferry, J. Favre, Grémieux, Arago, Glais-Bizoin, Garnier-Pagès, Pelletan, Picard, Rochefort, Trochu se déclarèrent membres du gouvernement provisoire et se distribuèrent les portefeuilles à raison de cent mille francs par an.

Le curé aux places commence. M. J. Ferry, membre du gouvernement, fait nommer M. Charles Ferry, son frère, chef d'administration au ministère de l'intérieur; M. Spuller fait donner à son frère la préfecture de la Haute-Meuse. (Officiel du 5 septembre.)

Le 2 octobre 1870, 22 Sœurs de charité, dont plusieurs avaient quitté pour entrer en religion une brillante fortune, étaient déjà mortes devant Metz en soignant les blessés. Mais le seul hôpital de Bièvre, onze Sœurs sont emportées, pendant le siège, par la petite vérole dont elles ont été atteintes en prodiguant leurs soins aux malades. (Général Ambert, l'Éclair en soutien, p. 193.)

Le 2 décembre 1870, le citoyen Duprat, préfet de la Haute-Garonne, fait faire une visite domiciliaire chez M. Du Bourg, dont le fils Armand du Bourg est à cette heure même grièvement blessé sur le champ de bataille de Patay. (Revue de M. de Bességny, Journal officiel du 11 février 1873.)

Le 9 décembre, les Prussiens s'étaient montrés aux environs de Vendôme. M. Gambetta et la délégation se réfugièrent à Bordeaux.

A son arrivée à l'armée des Vosges, le citoyen Delpech, de commis devenu préfet, trouva sa préfecture contre un brevet de lieutenant-colonel et reçut le commandement d'une brigade.

Le 19 décembre, le P. Néthelme, la doctrine chrétienne, est atteint d'une balle sur le champ de bataille où il relevait les blessés.

Le 2 janvier un autre frère est tué en remplissant le même office.

Le P. Hermann, Carme, meurt en Allemagne où il suivit nos soldats prisonniers pour les soigner.

Le P. Tangy, jésuite, est blessé deux fois à Champigny et au Bourget.

Le 1879, aussi pleinement que la voulait, en 1874, M. Henri Brisson et Alfred Naquet; aussi pleinement que la voulait, en 1877, M. Gambetta.

Le transport l'Allier

Pendant que le Parlement élabore des politiques, pendant que députés et sénateurs convoient les fonctions publiques pour eux-mêmes ou en demandent pour leurs amis, et que les ministres sont occupés à préparer ces longues listes de nominations qui presque chaque matin encombrant le Journal officiel, l'administrateur, elle, est abandonnée ou à peu près.

— Non, non, balbutia Louis Lecoq en passant la main sur son front, ce ne sera rien. Je crois même que l'air me fera du bien.

— Bon! je devine, dit M. Lecoq avec un sourire, tu aurais fait hier les adieux à la vie de garçon. Quand on se marie dans un mois, c'est bien naturel.

— Oh! je ne te demande pas d'explication, ajouta-t-il en voyant que son fils ouvrait la bouche pour se justifier. Il suffit que tu sois en état de venir dîner avec moi, à Boulogne, chez Mme Lecomte, et de faire la cour à Mlle Thérèse.

— Attends-moi ici, mon cher Louis, j'en ai tout au plus pour un quart d'heure. Il y a de bons cigares dans le troisième tiroir du petit meuble de Boule, Allumes-en un, ça

prover à tout le monde que faire de la politique ne suffit pas, et qu'il faut aussi administrer, ne fût-ce que pour sauver la vie à quelques braves soldats et à quelques bons marins.

Telles sont les réflexions que l'on ne peut s'empêcher de faire en lisant, dans les Tablettes des Deux-Charentes, le récit de ce qui vient de se passer sur le transport l'Allier, en destination de Nouméa, récit dont nous laissons toute la responsabilité à ce journal, mais que nous devons signaler à l'attention publique.

D'après la lettre que publient les Tablettes, l'administration aurait entassé sur cet aviso, pouvant contenir bien plus de 100 hommes, 350 hommes, tant d'équipage que d'infanterie de marine. Partit de France au mois de novembre dernier, et assailli le 20 janvier, à sa sortie du port de Java, par un gros temps qui dura plus de huit jours et qui força à fermer hermétiquement les sabords et les hublots, l'Allier voit bientôt, sous l'influence d'une température de 30 à 35 degrés, la maladie se déclarer à son bord.

Le 25, 250 hommes sont couchés inertes dans la batterie, sur le pont, avec des fièvres violentes, que les médecins qualifient de fièvre bilieuse, et qui ne tardent pas à se changer en fièvre typhoïde, pour dégénérer en typhus et en scorbut. Au 30 janvier, il ne reste plus que 45 hommes valides, marins et soldats. Des gendarmes et des soldats remplacent les chauffeurs, tous atteints. C'est à grand-peine qu'on gagne la rade de Cooktown, sur la côte d'Australie. Mais là, de nouvelles épreuves attendent cet équipage déjà si cruellement atteint. Entrée en rade le 9 février, c'est seulement le 12 que l'on reçoit des autorités australiennes l'autorisation de descendre à terre, où l'on établit un campement, sous une chaleur torride de 35 à 45 degrés.

A la date de cette lettre, écrit de Cooktown, le nombre des décès était de trente, et pour arriver à Nouméa, il restait encore à accomplir par mer un voyage de 100 lieues. Il n'est pas douteux que l'on aurait eu ces accidents funestes en embarquant ces 350 hommes sur un navire d'un plus fort tonnage que l'Allier. Certes, ce ne sont pas les moyens de transport qui manquent à notre marine, et à Brest, à Rochefort, à Lorient, il doit certainement y avoir des navires sur lesquels les renforts expédiés à la Nouvelle-Calédonie auraient été embarqués dans de meilleures conditions. Mais à la fin de l'année 1878 on s'occupait beaucoup plus du changement de ministère et des élections sénatoriales que d'administration, et c'est sans doute à ces fâcheuses préoccupations qu'il faut attribuer le choix qui fut fait alors de l'Allier, et que l'on peut qualifier tout au moins de choix inconsidéré.

Le 29 novembre 1870, le P. Mercier, dominicain, reçoit quatre blessures sur le champ de bataille de Villers-Bretonneux, où il fait preuve d'un courage remarquable. (Le France du Nord, général d'Arberhe. Il est décoré, ainsi que le P. Jouin, autre dominicain.

Le 4 décembre, le P. de Rochebonne, jésuite, reçoit à l'armée de la Loire, un coup de sabre sur le front, au moment où il emportait dans ses bras un soldat blessé.

Le marquis de Coislin, ancien officier, commandeur de la Légion d'honneur, reprend les armes à 73 ans et s'engage, comme simple soldat aux Volontaires de l'Ouest. — Le vieux marquis de Coriolis, volontaire dans un bataillon de marche, est tué à Paris.

Le 19 décembre, le P. Néthelme, la doctrine chrétienne, est atteint d'une balle sur le champ de bataille où il relevait les blessés.

Le 2 janvier un autre frère est tué en remplissant le même office.

Le P. Hermann, Carme, meurt en Allemagne où il suivit nos soldats prisonniers pour les soigner.

Le P. Tangy, jésuite, est blessé deux fois à Champigny et au Bourget.

Le 1879, aussi pleinement que la voulait, en 1874, M. Henri Brisson et Alfred Naquet; aussi pleinement que la voulait, en 1877, M. Gambetta.

Le 19 décembre, le P. Néthelme, la doctrine chrétienne, est atteint d'une balle sur le champ de bataille où il relevait les blessés.

Le 2 janvier un autre frère est tué en remplissant le même office.

Le P. Hermann, Carme, meurt en Allemagne où il suivit nos soldats prisonniers pour les soigner.

Le P. Tangy, jésuite, est blessé deux fois à Champigny et au Bourget.

Le 1879, aussi pleinement que la voulait, en 1874, M. Henri Brisson et Alfred Naquet; aussi pleinement que la voulait, en 1877, M. Gambetta.

Le 19 décembre, le P. Néthelme, la doctrine chrétienne, est atteint d'une balle sur le champ de bataille où il relevait les blessés.

Le 2 janvier un autre frère est tué en remplissant le même office.

Le P. Hermann, Carme, meurt en Allemagne où il suivit nos soldats prisonniers pour les soigner.

Le P. Tangy, jésuite, est blessé deux fois à Champigny et au Bourget.

LOUISE MICHEL

La Révolution française nous informe que des pétitions au président de la République en vue d'obtenir l'amnistie de Louise Michel se couvrent de signatures. La feuille radicale prend le soin d'énumérer les titres de la condamnation à la bienveillance, au respect et à l'estime de tous, et de M. Grévy en particulier:

Pendant le second siège, cette femme aux convictions ardentes et courageuses, comprenant qu'il était du devoir de tous ceux qui étaient partisans de soutenir par tous les moyens en leur pouvoir l'insurrection communaliste de Paris contre une Assemblée monarchique, ne se contenta pas de lutter avec la parole et avec la plume: elle n'hésita pas un instant à prendre les armes et à faire le coup de feu.

« Devant le conseil de guerre, elle ne se départit pas de la vaillante attitude qu'elle avait eue devant l'ennemi. On la condamna à la déportation dans une enceinte fortifiée. »

Ce plaidoyer, qu'affaiblirait tout commentaire, se termine ainsi:

« Il n'y a pas de question politique engagée; il n'y s'adresse à l'humanité du président de la République, c'est en faveur d'une femme et d'une femme respectée et estimée qu'on fait appel à son cœur, à son impartialité; il ne peut rester sourd à un semblable appel. »

Une seule réflexion: Pourquoi ne déco-

te fera oublier ta promenade dans la neige.

On n'entrain pas chez M. Lecoq comme chez un épicier retiré des affaires.

Il avait installé à sa porte un double système d'avertissement: une sonnette vulgaire avec le classique pied de biche pour les inconnus, laquelle sonnait tinnit de façon à ce que le bruit s'entendit dans tout l'appartement; pour les familiers, un bouton électrique, dissimulé dans un angle, et correspondant à la pièce où veillait la fidèle Gertrude, qui était chargée de recevoir et d'interroger préalablement le visiteur.

En se levant de table et en laissant son fils à ses réflexions et à son cigare, il savait donc parfaitement à qui il allait donner audience, et il ne fut point surpris de trouver dans son cabinet le chef de la sûreté.

Il y avait cependant plus d'un an qu'il n'avait vu, car ce fonctionnaire, sachant bien que Lecoq avait renoncé aux affaires, ne venait le consulter officieusement que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Quand ces cas se présentaient, le policier se retirait ne se faisant pas prier pour donner son avis, mais il refusait invariablement de coopérer aux recherches, et on n'insistait pas pour obtenir de lui un concours actif.

Il était donc bien tranquille sur le résultat de l'entretien qu'il allait avoir avec l'agent supérieur de la préfecture, et il lui fit un excellent accueil.

A suivre.